



Echelle 1:500

0 5 10 20 30 40 50 Mètres

**Légende**

Périmètre de modification partielle du PAZ

**Plan d'affectation des zones**

- Zone destinée à la pratique des activités sportives et récréatives (zone 11) / DSIII
- Zone destinée à la pratique des activités sportives et récréatives et aire forestière (zone 11+14)
- Zone de l'ordre dispersé (zone 2A) / densité 0,4 - DSII
- Zone de l'ordre dispersé (zone 4) / densité 0,6 - DSII

**A titre indicatif**

Aire forestière (zone 14)

Approuvé par l'Assemblée Primaire de Lens le : 9 décembre 2013

Le Président

Le Secrétaire

Homologué par le Conseil d'Etat le :

Le Président  
en séance du ..... 21 MAI 2014  
Droit de sceau: Fr. 330

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

Dossier pour homologation  
du 25 février 2014